

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 Septembre 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	8	8

Vote
A l'unanimité
Pour : 8
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2025, le 5 Septembre à 19:30, le Conseil Municipal de la Commune d'ARGENVIERES s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame MENARD Francine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 29/08/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 29/08/2025.

Présents : Mme MENARD Francine, Maire, Mme TRINQUET Simone, M. CHANDAT David, M. MOULINNEUF Michel, Mme BROU Caroline, M. COGNOT Gérard, M. FOURMENTRAUX Yves, Mme VANDENBUSSCHE Julie

Absents : M. BREDART Jean-Luc, M. CHAMPROUX Martial, M. DE SEGUINS-PAZZIS Nicolas

A été nommé secrétaire : M. FOURMENTRAUX Yves

2025_39 – Accès à la déchèterie de Sancergues

Madame la Maire informe le conseil municipal que le SICTREM de Baugy s'est réuni en date du 29/07/25 au sujet de l'accès à la déchèterie de Sancergues.

« Certaines communes sont intéressées pour avoir accès à la déchèterie de Sancergues ; la différence de prix est de 30€ par personne actuellement (par rapport à La Charité, Vinon ou Baugy)

A Sancergues, le prix du badge est de 120€ pour 18 passages.

Cette différence de cout sera répercutée sur les habitants.

Pour ne pas payer 2 fois, les communes devront choisir sur quelle déchèterie elles veulent avoir accès pour l'ensemble des habitants.

Le SICTREM accepte de prendre la gestion administrative de contrat avec le Smirtom et des conventions avec les particuliers.

- Pour les communes qui choisiront la déchèterie de Sancergues : surcout de l'ordre de 70 €/badge mais pas de possibilité pour les habitants d'aller sur une autre déchèterie.*
- Pour les communes qui choisiront de conserver leur déchèterie actuelle : possibilité pour les habitants qui le veulent de prendre un badge à 120€ pour aller à la déchèterie de Sancergues. »*

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Décide de choisir la déchèterie de LA CHARITÉ-SUR-LOIRE pour l'ensemble de ses habitants. Les habitants d'Argenvières qui souhaitent avoir accès à la déchèterie de Sancergues pourront prendre un badge pour 18 passages auprès du SICTREM de Baugy qui ne sera pas pris en charge par la commune d'Argenvières.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 8 Septembre 2025

La Maire

Francine MENARD



Le Secrétaire de séance

M. FOURMENTRAUX Yves

Publicité des actes de la commune par publication papier le : 09/09/2025

Transmis au contrôle de légalité le : 09/09/2025